

ANNEXE I

du Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage
des comptes des ingénieurs forestiers (article 2.02)



Ordre
des ingénieurs
forestiers
du Québec

DEMANDE DE CONCILIATION

JE, SOUSSIGNÉ(E),

Prénom

Nom

Adresse

personnellement ou (le cas échéant) représentant pour les fins de
cette demande, comme en fait foi l'autorisation annexée à la présente, étant dûment assermenté(e), déclare (ou déclare
solennellement):

1. (nom de l'ingénieur forestier)

me réclame la somme de pour des services professionnels rendus entre le et le
comme en fait foi le compte dont copie est annexée à la présente;

2. Je refuse d'acquitter ce compte pour le(s) motif(s) suivant(s):

mais (le cas échéant) je reconnais devoir la somme de relativement aux services professionnels
mentionnés dans ce compte;

3. Je demande la conciliation du syndic en vertu de la section II du *Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des ingénieurs forestiers* (RLRQ c. I-10, r.10) dont je déclare avoir reçu copie et pris connaissance.

ASSERMENTÉ(E) OU DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT DEVANT MOI

à

ce 19

Et j'ai signé

(signature du client ou de son représentant dûment autorisé)

(commissaire à l'assermentation)